

AR Prefecture

017-211701461-20251217-D091_2025-DE

Réçu le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

ECHILLAIS

Contexte Budgétaire

MONDIAL,

EUROPEEN,

FRANÇAIS.

L'environnement international

L'économie mondiale s'adapte aux différentes mesures (notamment sur les droits de douane) malgré les incertitudes persistantes et la montée du protectionnisme.

La croissance mondiale devrait ralentir passant de 3,2 % en 2025 à 3,1 % en 2026. L'inflation devrait poursuivre sa baisse à l'échelle mondiale, mais varier selon les pays.

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	PROJECTIONS		
	2024	2025	2026
Production mondiale	3,3	3,2	3,1
Pays avancés	1,8	1,6	1,6
États-Unis	2,8	2,0	2,1
Zone euro	0,9	1,2	1,1
Allemagne	-0,5	0,2	0,9
France	1,1	0,7	0,9
Italie	0,7	0,5	0,8
Espagne	3,5	2,9	2,0
Japon	0,1	1,1	0,6
Royaume-Uni	1,1	1,3	1,3
Canada	1,6	1,2	1,5
Autres pays avancés	2,3	1,8	2,0
Pays émergents et pays en développement	4,3	4,2	4,0

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2025.

L'environnement de la zone euro

Dans la zone euro, l'inflation globale devrait passer de 2,1 % en 2025 à 1,9 % en 2026.

La croissance du PIB devrait également ralentir de 0,1 point (en 2025: 1,2 % contre 1,1 % en 2026).

Les prévisions de la Banque Centrale Européenne prévoit une reprise de croissance modeste, comprise entre 1,2 % et 1,5 % pour 2026.

L'environnement national

En 2026, la Direction Générale du Trésor estime un taux de croissance autour de 1 %. Ce niveau de croissance reste modéré, influencé par le contexte mondial et européen. L'inflation augmenterait et s'élèverait à 1,3 % en 2026.

En 2026, le solde public s'établirait à -4,7% du PIB, après un déficit de -5,4% en 2025.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que selon les données officielles de l'INSEE, le déficit en 2024 de l'Etat représente 5,2 % du PIB et pour les administrations publiques locales déficit de 0,6% du PIB,

La Loi de Finances pour 2026

Le projet de loi de finances 2026 contraint fortement les collectivités territoriales avec un effort global à hauteur de 4,6 milliards d'euros.

-Le dispositif de lissage des ressources fiscales (nommé Dilico) de 2025 est reconduit.

-Dégel des fractions de la TVA (En 2025: gel de cette recette qui compensait la suppression de la Taxe d'habitation). Néanmoins, il est prévu une baisse du produit national de la TVA.

-Le FCTVA se verrait recentrer uniquement sur les dépenses d'investissement.

-Prélèvement sur la taxe foncière,

-Création d'un Fonds d'Investissement pour les Territoires regroupant la DETR, la DSIL, la DPV

-Gel de la DGF mais augmentation de la DSR (Dotation de solidarité rurale).

Le Préfet de Charente-Maritime a également indiqué qu'il ne sera plus possible de cumuler la DETR et la DSIL avec la dotation « Amendes de police ».

En conclusion: le prochain budget restera dynamique mais s'inscrira dans une démarche prudente au regard du contexte budgétaire général et de la diminution des ressources.

Le budget 2026 sera réalisé dans la continuité mais compte tenu des prochaines échéances électorales, sans investissement majeur.

Les Orientations Générales du Budget

ANALYSES RETROSPECTIVES,

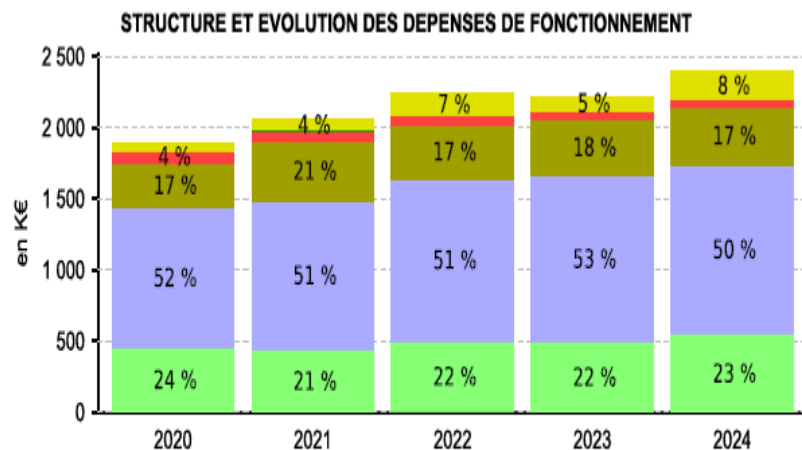
ANALYSES PROSPECTIVES.

Pour son budget 2026, la commune poursuit ses orientations:

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Poursuite des investissements
- Conserver une dette soutenable et recherche de financements
- Maintien d'une fiscalité stable

Analyses rétrospectives:

Les dépenses



Dépenses en 2025

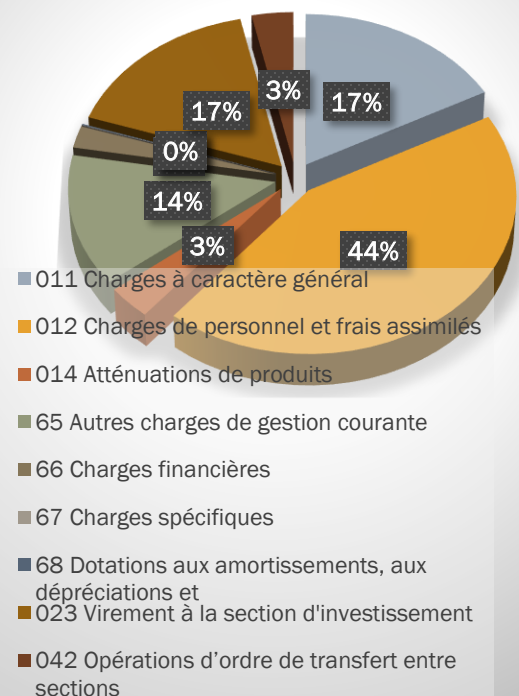


Schéma classique des dépenses pour une commune de notre taille.

Les charges se maintiennent, grâce au travail mené par les équipes.

Les frais du personnel sont stables malgré l'augmentation de 3 points des cotisations CNRACL.

Les charges de gestion courante (subventions, participations, indemnités des élus) sont stables également.

Les charges d'ordre sont en légères hausses mais sont en réalisation positive en investissement.

REPERES

2024 <i>En €/hab</i>	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	151	331	292	306
Charges de personnel	328	546	506	524
Charges de gestion courante	112	114	99	119
Charges réelles financières	13	23	17	18
Charges réelles exceptionnelles	0	0	1	1

Strate de référence :

Population : 3636

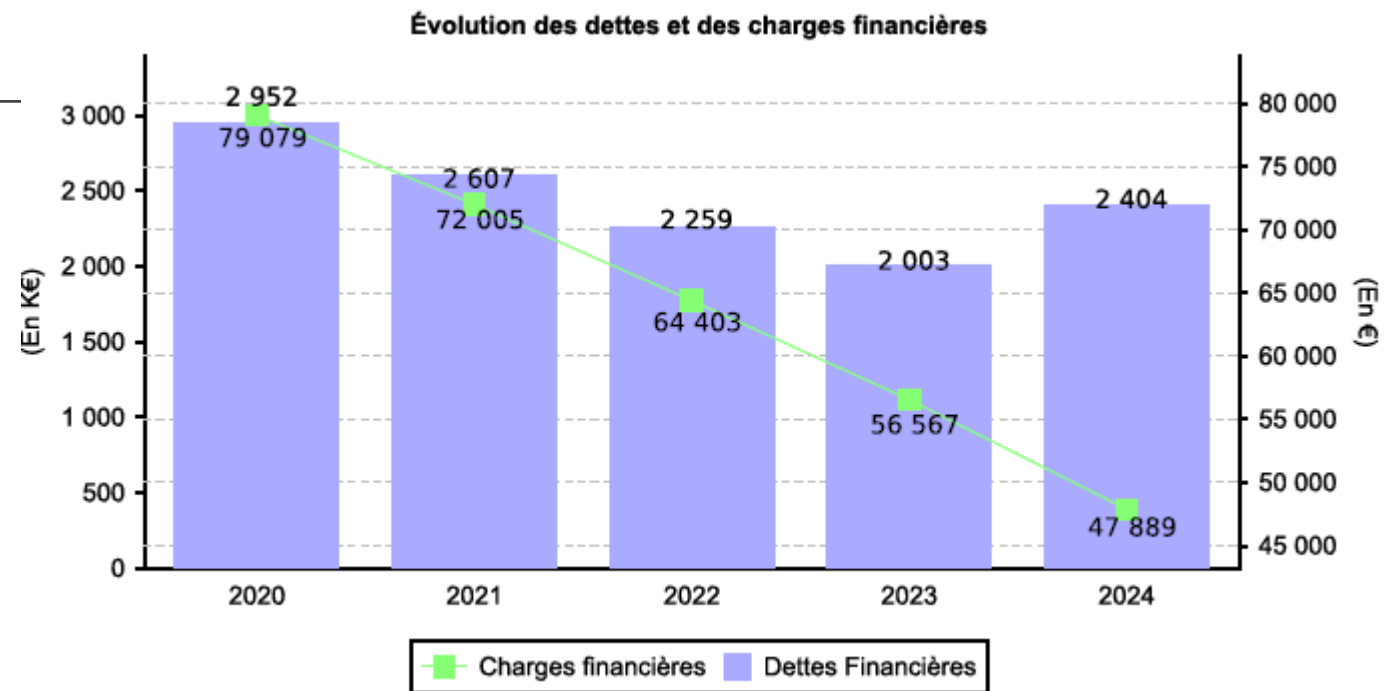
Régime fiscal : FPU : Communes de 3 500 à 5 000 habitants

En €	Evolution des principales dépenses de fonctionnement					Evolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024
Charges générales	456 394	441 292	501 792	494 648	548 796	10,9 %	20,2 %
Charges de personnel	980 257	1 043 065	1 138 836	1 167 921	1 192 079	2,1 %	21,6 %
Charges de gestion courante	322 540	427 506	383 347	403 949	408 227	1,1 %	26,6 %
Charges réelles financières	79 079	72 005	64 403	56 566	47 889	-15,3 %	-39,4 %
Charges réelles exceptionnelles	2 260	732	0	37	969	2 518,9 %	-57,1 %

Les charges financières

Evolution de l'annuité de la dette

Evolution des remboursements par année			
Année	Capital	Intérêts	Annuité
2020	282 750,24	80 724,46	363 474,70
2021	344 990,00	73 722,58	418 712,58
2022	347 781,39	66 590,40	414 371,79
2023	282 771,53	60 569,22	343 340,75
2024	249 430,34	53 523,68	302 954,02
2025	246 630,79	53 587,01	300 217,80
2026	264 841,60	75 944,32	340 785,92



La commune a su se désendetter et s'appuyer sur sa trésorerie. En 2025, l'emprunt de la salle multi activités et plateau actif a été débloqué pour un montant de 1,7M€. C'est pourquoi, les échéances à compter de 2026 seront plus importantes.

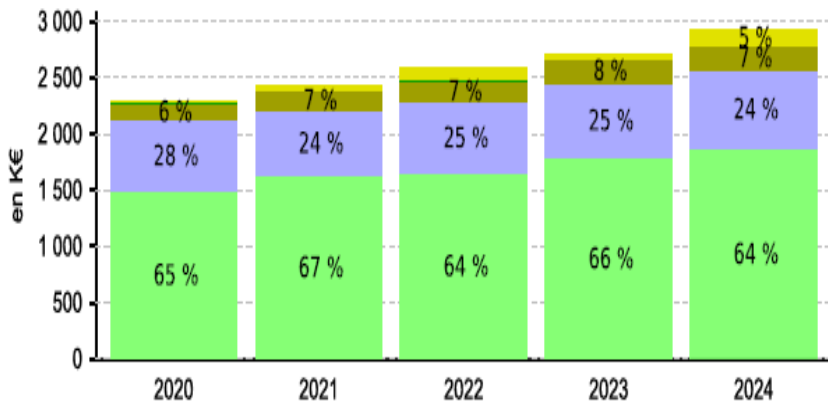
Capacité de désendettement

En se basant sur la CAF brute, la capacité d'endettement en 2025 est de 4 ans.

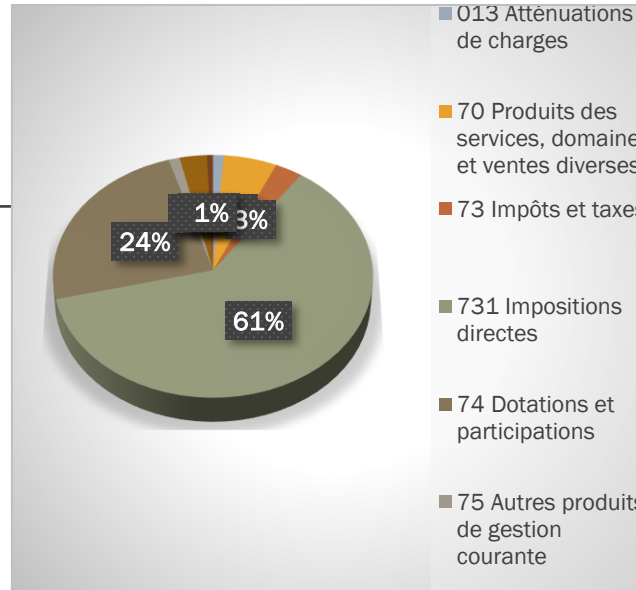
Pour rappel, on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 10 ans.

Les recettes de fonctionnement

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Recettes 2025



Les recettes de fonctionnement sont également stables.

Une légère augmentation pour les autres produits non réels (produit des cessions...).

■ Ressources Fiscales	■ Dotations et participations
■ Ventes et autres produits courants non financiers	■ Produits réels financiers
■ Produits réels exceptionnels	■ Autres produits non réels

2024

	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	513	904	741	773
Dotations et participations	195	281	251	260
Ventes et autres produits courants non financiers	58	139	142	148
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	0	2	1	1

En €/hab

Ressources Fiscales	513
Dotations et participations	195
Ventes et autres produits courants non financiers	58
Produits réels financiers	0
Produits réels exceptionnels	0

Strate de référence :

Population : 3636

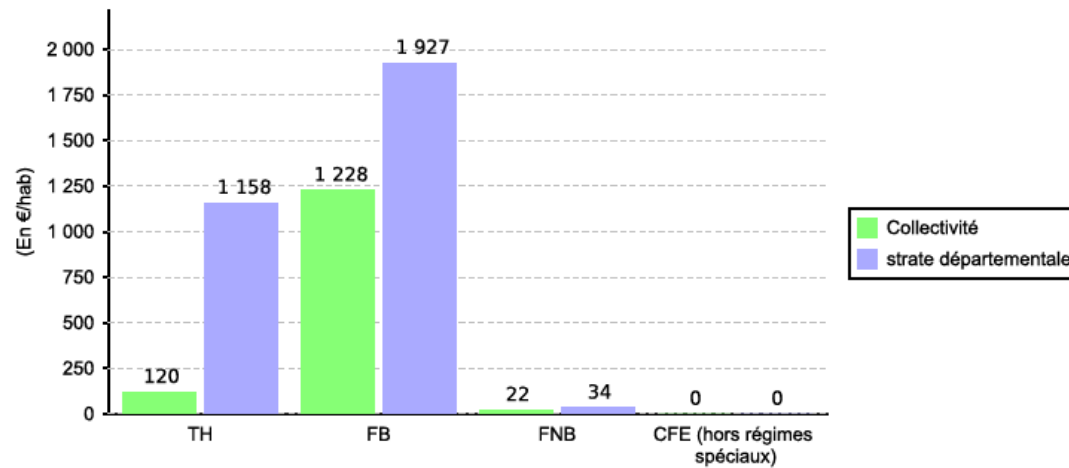
Régime fiscal : FPU : Communes de 3 500 à 5 000 habitants

En €	Évolution des principales recettes de fonctionnement					Évolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024
Ressources fiscales	1 489 659	1 626 352	1 647 744	1 784 436	1 866 198	4,6 %	25,3 %
Dotations et participations	633 455	584 839	638 893	671 026	708 245	5,5 %	11,8 %
Ventes et autres produits courants non financiers	149 114	180 070	190 522	216 959	210 784	-2,8 %	41,4 %
Produits réels financiers	16	13	13	22	33	50,0 %	106,2 %
Produits réels exceptionnels	22 129	7 597	5 040	623	0	-100,0 %	-100,0 %

Rappel: A compter de 2021, suite à la suppression de la TH sur les résidences principales, les bases de TH sont désormais constituées des bases des résidences secondaires et des locaux vacants de la commune. Les bases de TFB et de CFE prennent en compte la réduction de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels.

Pour compenser la perte de recette de TH, il est affecté aux communes, la part de TFB départementale

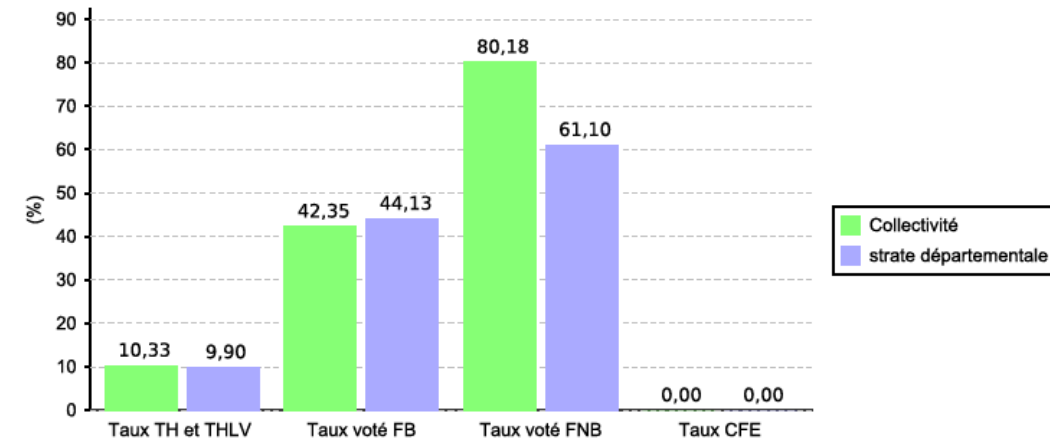
Comparaison des bases en 2024 (en €/hab)



Strate de référence :

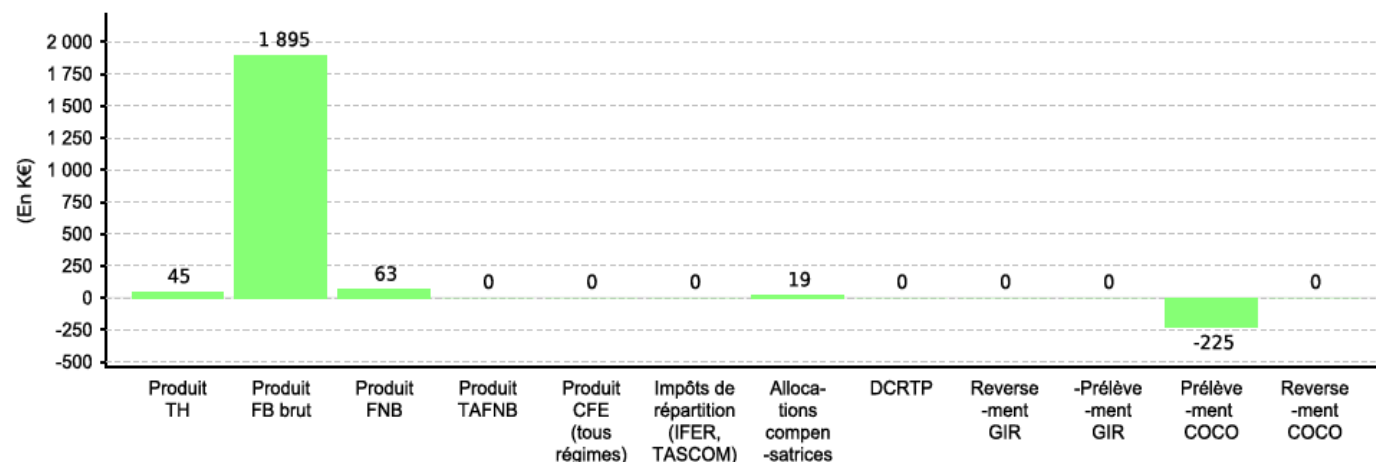
Régime fiscal : FPU : Communes de 3 500 à 5 000 habitants

COMPARAISON DES TAUX EN 2024



Produits fiscaux:

STRUCTURE DES PRODUITS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE EN 2024



Éléments de calcul du produit en 2024 (En €)

Produit TFB avant application du coefficient correcteur	1 895 236
Prélèvement COCO/Reversement COCO	-225 024
Produit TFB estimé après application du coefficient correcteur	1 670 212
Allocation compensatrice FB	9 376
Abattement 50 % VL des établissements industriels	

Fraction de TVA perçue en 2024 (En €)

Fraction de TVA compensatoire de la CVAE au titre de 2024	0
Solde (positif ou négatif) fraction de TVA au titre de 2023	0

4. à compter de 2021, pour les communes, un dispositif d'équilibrage est mis en œuvre sous la forme d'un coefficient correcteur (COCO) afin de neutraliser la surcompensation ou la sous-compensation résultant du transfert de la TFB départementale : est appliqué aux produits de TFB une retenue (prélèvement COCO) ou un complément de fiscalité (reversement COCO).

Reversement de fiscalité des groupements

Le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales)

Ce fonds est versé par l'Etat et reste toujours un fonds potentiellement aléatoire

Autres impôts et taxes

Les droits de mutation varient en fonction des ventes et achats de maisons dans le Département.

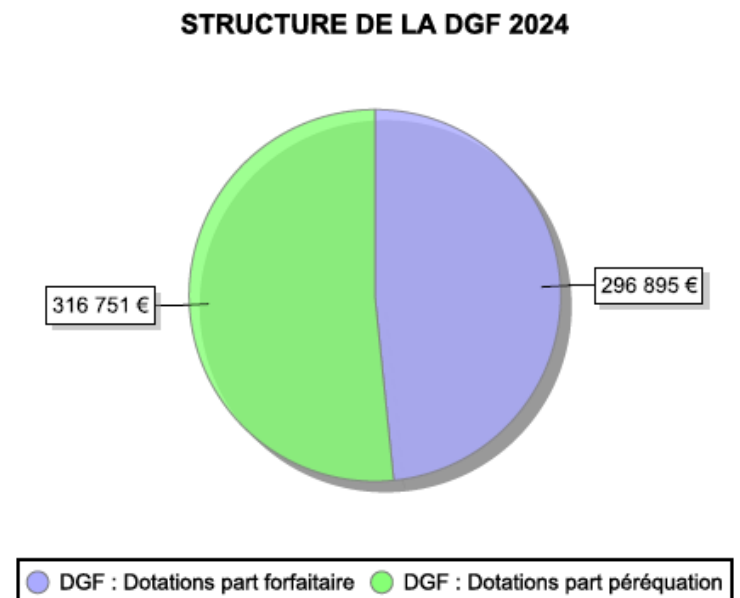
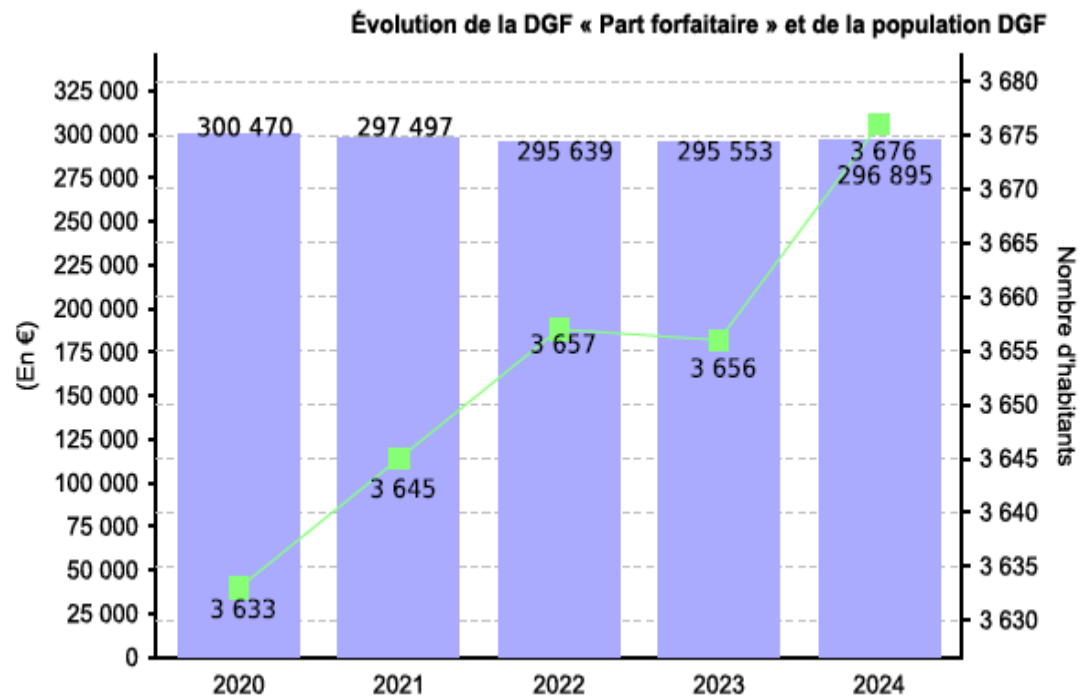
2020	56 386 €
2021	40 177 €
2022	59 816 €
2023	66 912 €
2024	49 872 €
2025	

L'attribution de compensation:

2020	57 225 €
2021	54 520 €
2022	53 588 €
2023	49 097 €
2024	50 947 €
2025	52 012 €

Dotation Globale de Fonctionnement

La DGF représente la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes. Elle reste stable pour la commune.



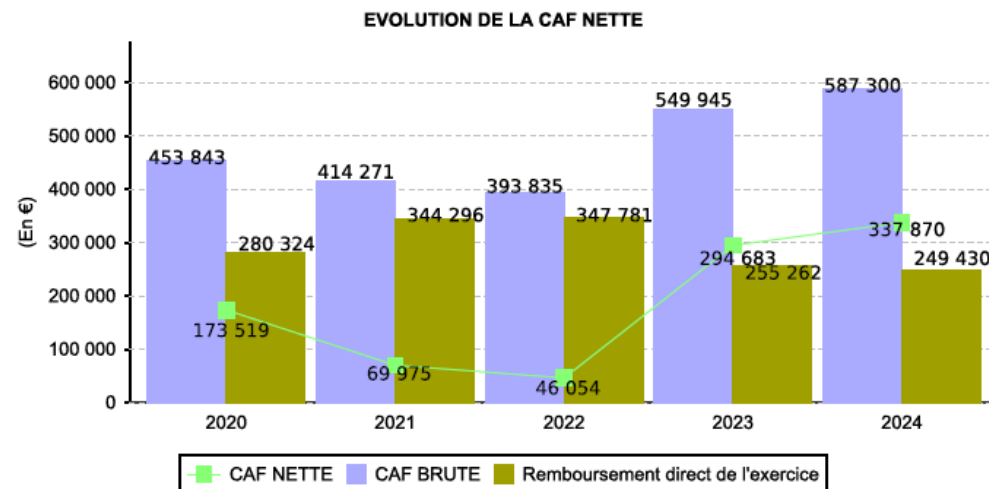
Les produits des services

Les tarifs municipaux, en 2025 n'ont pas été révisé.

La section investissement

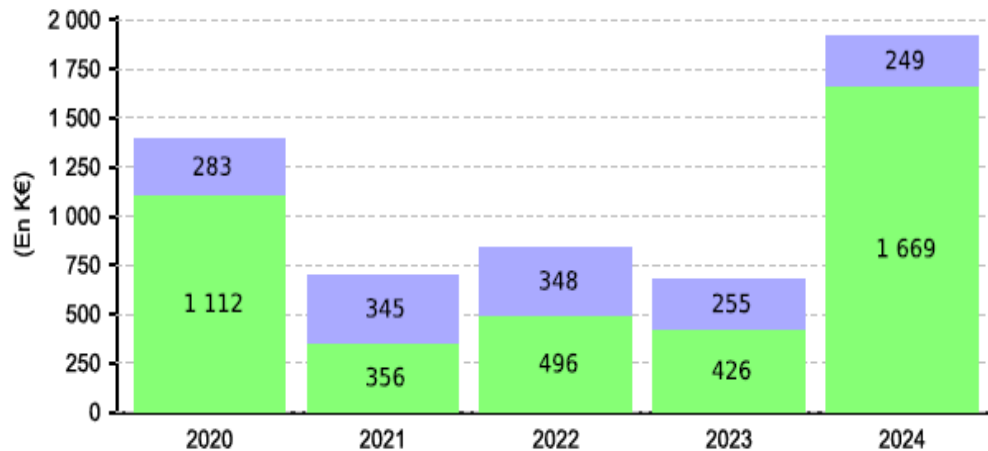
Capacité d'auto financement nette

Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement après le remboursement des dettes en capital. Elle indique, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



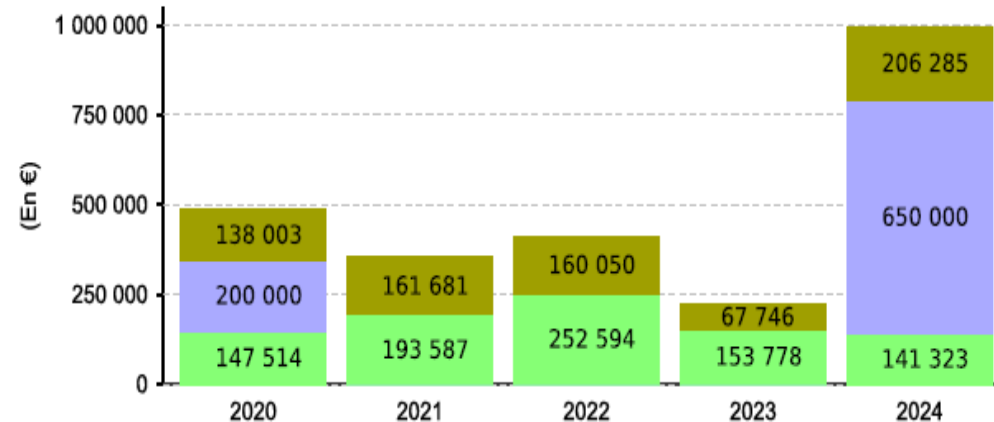
Les opérations d'investissement

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



■ Dépenses directes d'équipement ■ Remboursement lié aux emprunts et autres dettes

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ Dotations et fonds globalisés ■ Recettes liées aux emprunts
■ Subventions et participations d'équipement reçues

REPERES

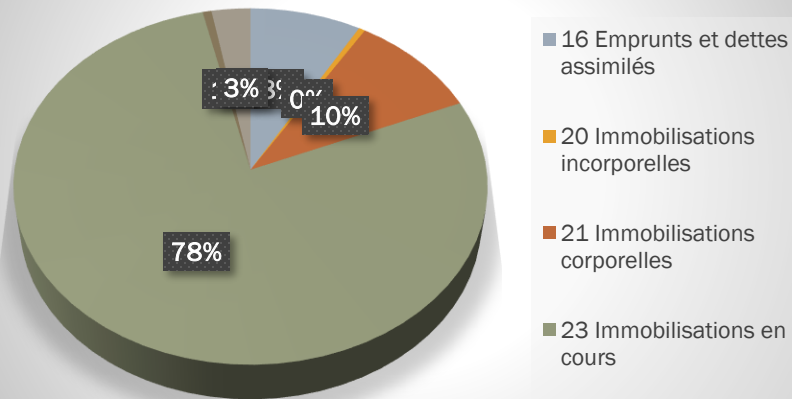
En €/hab	2024			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	459	610	441	429
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	69	78	71	78

REPERES

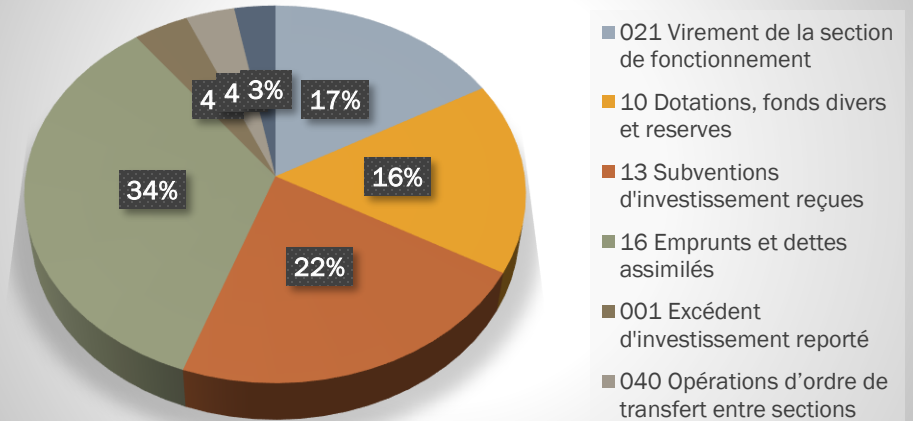
En €/hab	2024			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	39	69	62	64
Recettes liées aux emprunts	179	124	82	75
Subventions et participations d'équipement reçues	57	140	90	98

En 2025

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Analyses prospectives

Les dépenses de Fonctionnement 2026

Elles seront maintenues au plus juste, tout en incorporant les frais de fonctionnement de la nouvelle salle multi activités, qui seront toutefois amoindries par l'auto-consommation collective des panneaux photovoltaïques.

Les charges du personnel subiront cette année, une augmentation encore de 3 points de la CNRACL, la prise en charge de la participation des employeurs aux frais de prévoyance et de santé (décisions du CM du 15 octobre).

Les charges financières seront également plus élevées étant donné le commencement du remboursement de l'emprunt de la nouvelle salle.

AR Prefecture

017-211701461-20251217-D091_2025-DE

Reçu le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

Dépenses de fonctionnement / Projections			BP 2024	BP 2025	BP 2026
Chapitre	Désignation	BP 2023	551 757,00	535 850,00	L'année 2026 sera sur les mêmes principes que les années antérieures en tenant compte des évolutions législatives, gouvernementales ainsi que l'inflation. Prévision : 3 160 000 €
011	Charges à caractère général	645 160,00	1 317 053,00	1 365 840,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 254 600,00	97 566,00	105 100,00	
014	Atténuations de produits	83 300,00	416 191,00	419 750,00	
65	Autres charges de gestion courante	411 820,00	47 889,00	66 150,00	
66	Charges financières	73 300,00	1 000,00	1 000,00	
67	Charges spécifiques	1 000,00			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	2 600,00	2 600,00	3 700,00	
023	Virement à la section d'investissement	166 622,72	451 244,92	516 378,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 004,28	84 870,08	103 000,00	
	TOTAL DEPENSES	2 737 407,00	2 970 171,00	3 116 768,00	

Les recettes de fonctionnement

La loi de finances de 2026 prévoit que le FCTVA fonctionnement, ne soit plus versé à compter de 2026,

Il faudra rester également vigilant sur le FPIC, les droits de mutation assez variables, et le prélèvement prévu par l'Etat sur la Taxe foncière.

Une augmentation des tarifs municipaux 2026 est prévue pour tenir compte de l'évolution de l'inflation.

Une augmentation de la fiscalité n'est pas prévue.

AR Prefecture

017-211701461-20251217-D091_2025-DE

Reçu le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

Recettes de fonctionnement / Projections					
Chapitre	Désignation	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
013	Atténuations de charges	33 000,00	61 784,66	35 500,00	Idem que pour la section des Dépenses. Les recettes seront vues au plus juste. Prévision: 3 160 000€
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	166 400,00	181 320,00	176 900,00	
73	Impôts et taxes	105 000,00	118 095,00	90 000,00	
731	Impositions directes	1 697 000,00	1 861 182,00	1 920 000,00	
74	Dotations et participations	600 850,00	695 333,00	747 250,00	
75	Autres produits de gestion courante	20 800,00	24 039,00	37 000,00	
76	Produits financiers	10,00	22,00	23,00	
77	Produits spécifiques	300,00	3 782,00	00,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté	75 000,00	00,00	90 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 047,00	24 613,34	20 095,00	
	TOTAL RECETTES	2 737 407,00	2 970 171,00	3 116 768,00	

Les dépenses d'investissement

Il est proposé de reconduire les opérations déjà existantes sur le budget tout en abondant les montants des opérations de l'Eglise ainsi que la nouvelle chaufferie pour le foyer, la restauration.

Réactualisation du coût des travaux pour l'Eglise: 400 000 € TTC,

Les recettes d'investissement

- Subvention DETR ou DSIL pour la nouvelle chaufferie,
- Subvention DRAC et autres pour l'Eglise.
- Solde des dernières subventions liées à la salle multi activités et plateau actif

Les investissements envisagés

Investissement - Dépense	BP 2026
Mairie	
Voirie-Réseaux	
Eglise	
Bâtiments scolaires	
Ateliers Tvx	
Foyer	1 500 000 €
Ateliers matériels	
Cimetière	
Centre bourg	
Nouvelle chaufferie	
Opérations financières	
Total	

Investissement-Recette	BP 2026
Total	1 500 000 €

L'investissement concernant la salle multi activités et plateau actif, se terminant, l'investissement de la commune pour 2026, va se poursuivre mais ne sera pas de la même envergure que l'année 2024 ou 2025,

AR Prefecture

017-211701461-20251217-D091_2025-DE

Reçu le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

Merci de votre attention